

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024		
		Brut	Amort. Prov.	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			6
	Frais de recherche et de développement			
	Concessions, brevets, licences, marques, ...			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions	103 886	15 561	88 325
	Installations techniques, matériel, ...	654	176	477
	Autres immobilisations corporelles	3 960	3 129	830
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
	Participations			
	Créances rattachées à des participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	175		175
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	108 674	18 867	89 807
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières			
	En-cours de production			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises	83 118		83 118
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	CRÉANCES			
	Créances clients et comptes rattachés			
	Autres créances	257 287		257 287
	Capital souscrit appelé non versé			
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
	Actions propres			
	Autres titres et instruments de trésorerie	3 355		3 355
	DISPONIBILITÉS	3 564		3 564
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	347 323		347 323
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)			6
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	455 997	18 867	437 131

Bilan passif

		31/12/2024	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital		95 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		-43 559
	Résultat de l'exercice		-39 709
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		11 733
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		116 351
	Emprunts et dettes financières diverses		90 649
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		197 055
	Dettes fiscales et sociales		21 343
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)		425 398
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)			437 131

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024
		Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	161 872
	Production vendue de biens	
	Production vendue de services	
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	161 872
	Production stockée	
	Production immobilisée	
	Subventions d'exploitation	5 545
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	
	Autres produits	2
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	167 418
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	96 665
	Variation des stocks de marchandises	-17 323
	Achats de matière première et autres approvisionnements	
	Variation des stocks	
	Autres achats et charges externes	78 498
	Impôts, taxes, et versements assimilés	254
	Salaires et traitements	19 492
	Charges sociales	3 360
	Dotations aux amortissements et aux provisions	8 490
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	
	Autres charges	7 480
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	196 917
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-29 499
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations	
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
	Autres intérêts et produits assimilés	63
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
	Différences positives de change	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		63
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	
	Intérêts et charges assimilées	10 213
	Différences négatives de change	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		10 213
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-10 160

		31/12/2024
		Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-39 648
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	
	Sur opérations en capital	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		2
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	61
	Sur opérations en capital	
	Dotations aux amortissements et aux provisions	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		61
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		167 481
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		207 180
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-39 709

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024
	Solde net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)	
ACTIF IMMOBILISÉ	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
CONSTRUCTIONS	88 325
2135000000 - INSTALLATIONS GÉNÉRALES - AGENCEMENTS - AMÉNAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	103 886
2813500000 - FACTURE ARMA DÉMOLITIONS CLOISONNEMENTS ET CHAPE - AMORTISSEMENTS SUR INSTALLA...	-15 561
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	477
2150000000 - INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATÉRIELS ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	654
2815000000 - INSTALLATIONS, MATÉRIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	-176
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	830
2183000000 - MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRIEL INFORMATIQUE	3 960
2818300000 - FACTURE 2DCOM - MATÉRIEL CAISSE - AMORTISSEMENTS SUR MATÉRIEL DE BUREAU ET MATÉRI...	-3 129
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	175
2750000000 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS	175
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	89 807
ACTIF CIRCULANT	
STOCKS ET EN-COURS	
MARCHANDISES	83 118
3700000000 - STOCKS DE MARCHANDISES	83 118
CRÉANCES	
AUTRES CRÉANCES	257 287
4010000000 - FOURNISSEURS	9 106
4210000000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	12 840
4372000000 - COTISATION AGIRC	257
4455100000 - TVA À DÉCAISSER	2 981
4456400000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	3 750
4456700000 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	16 030
4670000000 - AUTRES COMPTES DÉBITEURS OU CRÉDITEURS	212 323
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	
AUTRES TITRES	3 355
5030000000 - ACTIONS	61
5080000000 - AUTRES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET AUTRES CRÉANCES ASSIMILÉES	3 294
DISPONIBILITÉS	
DISPONIBILITÉS	3 564
5121002000 - CRÉDIT COOPÉRATIF - SAS LE BASILIC	2 361
5300000000 - CAISSE	1 203
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	347 323
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)	
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)	
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	437 131

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024
	Solde net
CAPITAUX PROPRES	
CAPITAL	95 000
1010000000 - CAPITAL	95 000
REPORT À NOUVEAU	
REPORT À NOUVEAU	-43 559
1190000000 - REPORT À NOUVEAU - SOLDE DÉBITEUR	-43 559
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-39 709
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	11 733
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
PROVISIONS (II)	
DETTES	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	116 351
1640000000 - EMPRUNTS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	99 101
1641000000 - PRET 169129C	17 250
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	90 649
4551000000 - PRINCIPAL	20 000
4551100000 - CC LILIAN DEBAQUE	10 000
4551200000 - CC LES MOUTONS ELECTRIQUES	55 329
4551300000 - CC AF RUAUD	5 320
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	197 055
4010000000 - FOURNISSEURS	197 055
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 343
4210000100 - REM. DEPLANQUE LUDOVIC	26
4210000200 - REM. MARTINEZ ROMANE	1 333
4210000300 - REM. LAGLAINE ANAIS	4 475
4210000400 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES - 00004 - PINERO MAEL	3 913
4310000000 - SÉCURITÉ SOCIALE	1 311
4370300000 - MALAKOFF MEDERIC (RETRAITE)	439
4370800000 - COMPTE PAR DÉFAUT DES AUTRES ORGANISMES	10
4380000000 - ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR	14
4421000000 - PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IMPÔT SUR LE REVENU)	3
4458300000 - REMBOURSEMENT DE TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DEMANDÉ	9 757
4482200000 - TAXE D'APPRENTISSAGE (MAJORATION)	16
4486300000 - URSSAF D'AQUITAINE	47
TOTAL DETTES (III)	425 398
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	437 131

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024
	Solde net
PRODUITS D'EXPLOITATION	
VENTES DE MARCHANDISES	161 872
7070000000 - VENTES DE MARCHANDISES	156 023
7070100000 - VENTES DE MARCHANDISES 20%	4 406
7070200000 - VENTES DE MARCHANDISES 2,1%	753
7071000000 - MARCHANDISES (OU GROUPE) A	137
7072000000 - MARCHANDISES (OU GROUPE) B	553
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	161 872
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 545
7400000000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 545
AUTRES PRODUITS	2
7580000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	167 418
CHARGES D'EXPLOITATION	
ACHATS DE MARCHANDISES	96 665
6070000000 - ACHATS DE MARCHANDISES	96 665
VARIATION DES STOCKS	-17 323
6037000000 - VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	-17 323
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	78 498
6040000000 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	373
6061000000 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE	1 064
6061500000 - CARBURANTS	293
6063000000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	195
6064000000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	479
6132000000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	55 741
6156200000 - MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 584
6226000000 - HONORAIRES	4 019
6233000000 - FOIRES ET EXPOSITIONS	650
6241000000 - TRANSPORTS SUR ACHATS	9 423
6251000000 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	1 423
6256000000 - MISSIONS	100
6257000000 - RÉCEPTIONS	8
6261000000 - FRAIS POSTAUX	115
6270000000 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	2 784
6281000000 - CONCOURS DIVERS - COTISATIONS	83
6288000000 - AUTRES CHARGES EXTÉRIEURES DIVERSES	164
IMPÔTS, TAXES, ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	254
6312000000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	92
6333000000 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	133
6335000000 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	30
SALAIRES ET TRAITEMENTS	19 492
6411000000 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	17 533
6412000000 - CONGÉS PAYÉS	1 252
6413000000 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	707

CHARGES SOCIALES	3 360
6451000000 - COTISATIONS À L'URSSAF	1 806
6453000000 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	534
6454000000 - COTISATIONS AUX ASSEDIC	833
6458000000 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	10
6475000000 - MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	178
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (CHARGES D'EXPLOITATION)	8 490
6811200000 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 490
AUTRES CHARGES	7 480
6510000000 - REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDÉS, LOGICIELS, DRO...	316
6516000000 - DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION	123
6580000000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	7 041
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	196 917
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-29 499
PRODUITS FINANCIERS	
AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	63
7680000000 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	63
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	63
CHARGES FINAN.	
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	10 213
6611000000 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	9 989
6616000000 - INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT - ESCOMPTE	224
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	10 213
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-10 150
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-39 648
PRODUITS EXCEPTION.	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	61
6712000000 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES	61
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	61
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-61
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	167 481
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	207 190
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-39 709

Dossier de gestion



SIG synthétiques

	31/12/2024	
	Solde net (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	161 872	100
+ VENTES DE MARCHANDISES	161 872	100
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	-79 343	-49
MARGE COMMERCIALE	82 529	51
+ PRODUCTION VENDUE		
+ PRODUCTION STOCKÉE OU DESTOCKAGE		
+ PRODUCTION IMMOBILISÉE		
PRODUCTION DE L'EXERCICE		100
- MP, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMÉS		
- SOUS TRAITANCE DIRECTE	-373	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	-373	
MARGE TOTALE	82 166	51
- AUTRES ACHATS	-2 031	-1
- CHARGES EXTERNES	-76 094	-47
VALEUR AJOUTÉE	4 031	2
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 545	3
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-254	
- CHARGES DE PERSONNEL	-22 852	-14
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-13 530	-8
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2	
+ REPRISES AMORTS, PROVS, TRANSFERTS DE CHARGES		
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS	-8 490	-5
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-7 480	-5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-29 499	-18
+ QP DE RÉSULTAT POSITIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN		
+ PRODUITS FINANCIERS	63	
- QP DE RÉSULTAT NÉGATIF SUR OPÉRATIONS EN COMMUN		
- CHARGES FINANCIÈRES	-10 213	-6
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-39 648	-24
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS		
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	-61	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-61	
- PARTICIPATION DES SALARIÉS		
- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
RÉSULTAT NET	-39 709	-25

SIG détaillés

	31/12/2024	
	Solde net (€)	(%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	161 872	100
+ VENTES DE MARCHANDISES	161 872	100
70700 - VENTES DE MARCHANDISES	-156 023	-96
70701 - VENTES DE MARCHANDISES 20%	-4 406	-3
70702 - VENTES DE MARCHANDISES 2,1%	-753	
70710 - MARCHANDISES (OU GROUPE) A	-137	
70720 - MARCHANDISES (OU GROUPE) B	-553	
- COÛTS D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	-79 343	-49
60370 - VARIATION DES STOCKS DE MARCHANDISES	-17 323	-11
60700 - ACHATS DE MARCHANDISES	96 665	60
MARGE COMMERCIALE	82 629	51
PRODUCTION DE L'EXERCICE		100
- SOUS TRAITANCE DIRECTE	-373	
60400 - ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	373	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	-373	
MARGE TOTALE	82 156	51
- AUTRES ACHATS	-2 031	-1
60610 - FOURNITURES NON STOCKABLES - EAU, ÉNERGIE	1 064	1
60615 - CARBURANTS	293	
60630 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPEMENT	195	
60640 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	479	
- CHARGES EXTERNES	-76 094	-47
61320 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	55 741	34
61562 - MAINTENANCE INFORMATIQUE	1 584	1
62260 - HONORAIRES	4 019	2
62330 - FOIRES ET EXPOSITIONS	650	
62410 - TRANSPORTS SUR ACHATS	9 423	6
62510 - VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	1 423	1
62560 - MISSIONS	100	
62570 - RÉCEPTIONS	8	
62610 - FRAIS POSTAUX	115	
62700 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	2 784	2
62810 - CONCOURS DIVERS - COTISATIONS	83	
62880 - AUTRES CHARGES EXTÉRIEURES DIVERSES	164	
VALEUR AJOUTÉE	4 031	2
+ SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	5 545	3
74000 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-5 545	-3
- IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	-254	
63120 - TAXE D'APPRENTISSAGE	92	
63330 - PARTICIPATION DES EMPLOYEURS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	133	
63350 - VERSEMENTS LIBÉRATOIRES OUVRANT DROIT À L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE	30	
- CHARGES DE PERSONNEL	-22 852	-14
64110 - SALAIRES, APPOINTEMENTS	17 533	11
64120 - CONGÉS PAYÉS	1 252	1

64130 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	707	
64510 - COTISATIONS À L'URSSAF	1 806	1
64530 - COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	534	
64540 - COTISATIONS AUX ASSEDIC	833	1
64580 - COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	10	
64750 - MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	178	
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-13 530	-8
+ AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2	
75800 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	-2	
- DOTATIONS AUX AMORTS ET AUX PROVS	-8 490	-5
68112 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 490	5
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-7 480	-5
65100 - REDEVANCES POUR CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDÉS, LOGICIELS, ...	316	
65160 - DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUCTION	123	
65800 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	7 041	4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-29 499	-18
+ PRODUITS FINANCIERS	63	
76800 - AUTRES PRODUITS FINANCIERS	-63	
- CHARGES FINANCIÈRES	-10 213	-6
66110 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	9 989	6
66160 - INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FINANCEMENT - ESCOMPTE	224	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-39 648	-24
- CHARGES EXCEPTIONNELLES	-61	
67120 - PÉNALITÉS, AMENDES FISCALES ET PÉNALES	61	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-61	
RÉSULTAT NET	-39 709	-25

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **437 130,64 €**.
Le résultat net comptable est **une perte de -39 708,99 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2

2

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	103 886			103 886
Installations techniques, matériel e...	654			654
Autres immobilisations corporelles	3 960			3 960
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts		175		175
Autres immobilisations financières				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 471	7 090		15 561
Installations techniques, matériel e...	96	80		176
Autres	1 810	1 320		3 129
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...				
Prêts				
Autres immo. financières	175	175		
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés	12 840	12 840		
Sécurité sociale et autres org. soci...	257	257		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	22 760	22 760		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	221 429	221 429		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	257 462	257 462		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	95 000				95 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale					
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur				-43 559	-43 559
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-43 559		39 709	43 559	-39 709
TOTAL	51 441		39 709		11 733

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	116 351	116 351		
Emprunts et dettes financières div...				
Fournisseurs et comptes rattachés	197 055	197 055		
Personnel et comptes rattachés	9 746	9 746		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	1 774	1 774		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	9 757	9 757		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	66	66		
Dettes sur immobilisations et com...				
Groupe et associés	90 649	90 649		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	425 398	425 398		
Emprunts souscrits en cours d'exe...	155 597			
Emprunts remboursés en cours d'e...	42 749			
Montant des emprunts et dettes c...	90 649			

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
-----------	--------	----------	-------

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Charges à payer	Montant	Commentaire
État - Charges fiscales sur congés...	16	
État - Charges à payer	47	
TOTAL	63	

Liasse fiscale



1. BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise LE BASILIC - SIREN : 915236343									
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12									
Néant ☐									
Exercice N clos le 31/12/2024									
N-1									
Brut Amortissements, provisions Net Net									
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA 0 0 0									
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	0	AC	0	0		
		Frais de développement	CX	0	CQ	0	0		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	0	AG	0	0		
		Fonds commercial (1)	AH	0	AI	0	0		
		autres immos incorporelles	AJ	0	AK	0	0		
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles	AL	0	AM	0	0		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	0	AO	0	0		
		Constructions	AP	103 886	AQ	15 561	88 325	95 415	
		Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR	654	AS	176	477	557	
		Autres immos corporelles	AT	3 960	AU	3 129	830	2 150	
		Immos en cours	AV	0	AW	0	0		
		Avances et acomptes	AX	0	AY	0	0		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS	0	CT	0	0		
		Autres participations	CU	0	CV	0	0		
		Créances rattachées à participations	BB	0	BC	0	0		
		Autres titres immobilisés	BD	0	BE	0	0		
		Prêts	BF	0	BG	0	0		
		Autres immobilisations financières	BH	175	BI	0	175		
Total (II) BJ 108 674 BK 18 867 89 807 98 122									
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	0	BM	0	0		
		En cours de production de biens	BN	0	BO	0	0		
		En cours de production de services	BP	0	BQ	0	0		
		Produits intermédiaires et finis	BR	0	BS	0	0		
		Marchandises	BT	83 118	BU	0	83 118	65 796	
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV	0	BW	0	0		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	0	BY	0	0		
		Autres créances (3)	BZ	257 287	CA	0	257 287	25 416	
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB	0	CC	0	0		
		V.M.P. (dont actions propres: 0)	CD	3 355	CE	0	3 355	3 294	
COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	3 564	CG	0	3 564	10 505		
		Charges constatées d'avance (3)	CH	0	CI	0	0		
	Total (III) CJ		347 323	CK	0	347 323	105 011		
	Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)	CW	0		0				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	0		0				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN	0		0				
Total général (I à VI) CO 455 997 1A 18 867 437 131 203 133									
(1) Droit au bail 0		(2) à moins d'un an CP		175	(3) à + d'1 an CR		0		
Clause de réserve de propriété - immob. 0		stocks		0	créances		0		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise LE BASILIC - SIREN : 915236343					Néant ☐		
					Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :			0)	DA	95 000	95 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	0	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK	0)	DC	0	
	Réserve légale (3)				DD	0	
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE	0	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1	0)	DF	0	
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ	0)	DG	0	
	Report à nouveau				DH	-43 559	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	-39 709	-43 559
	Subventions d'investissement				DJ	0	
	Provisions réglementées				DK	0	
	TOTAL (I)				DL	11 733	51 441
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM	0	
	Avances conditionnées				DN	0	
	TOTAL (II)				DO	0	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	0	
	Provisions pour charges				DQ	0	
	TOTAL (III)				DR	0	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS	0	
	Autres emprunts obligataires				DT	0	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	116 351	3 504
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI	0)	DV	90 649	42 320
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	0	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	197 055	79 916
	Dettes fiscales et sociales				DY	21 343	11 677
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ	0	
	Autres dettes				EA	0	14 276
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)				EB	0	
TOTAL (IV)				EC	425 398	151 692	
Ecart de conversion passif				ED	0		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)				EE	437 131	203 133	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B	0	
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	0	
			- Écart de réévaluation libre		1D	0	
			- Réserve de réévaluation (1976)		1E	0	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF	0	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	425 398	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	0	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : LE BASILIC - SIREN : 915236343							Néant ☐			
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA	161 872	FB	0	FC	161 872	223 182	
	Production vendue - biens		FD	0	FE	0	FF	0	0	
	Production vendue - services		FG	0	FH	0	FI	0	709	
	Chiffre d'affaires nets		FJ	161 872	FK	0	FL	161 872	223 891	
	Production stockée						FM	0		
	Production immobilisée						FN	0		
	Subventions d'exploitation						FO	5 545	52 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)						FP	0		
	Autres produits (1) (11)						FQ	2	139	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						ER	167 418	276 030	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	96 665	213 417	
	Variation de stocks (marchandises)						FT	-17 323	-65 796	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU	0		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						FV	0		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)						FW	78 498	101 787	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	254	871	
	Salaires et traitements						FY	19 492	48 193	
	Charges sociales (10)						FZ	3 360	8 494	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	8 490	10 377	
			- dotations aux provisions				GB	0		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	0	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	0	
	Autres charges (12)						GE	7 480	2 177	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	196 917	319 520	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-29 499	-43 490		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH	0				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI	0				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	0		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	0		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	63		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	0		
	Différences positives de change						GN	0		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	0		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	63		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	0		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10 213		
	Différences négatives de change						GS	0		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	0		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	10 213		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-10 150			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	-39 648	-43 490		

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : LE BASILIC - SIREN : 915236343		Néant ☐	
		Exercice N	
		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	0
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	0
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	HE	61
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF	0
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	0
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	61
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-61
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	0
Impôts sur les bénéfices (X)		HK	0
Total des produits (I + III + V + VII)		HL	167 481
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	207 190
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)		HN	-39 709
RENOIS :			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	0
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	0
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))		IG	0
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP	0
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ	0
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))		IH	0
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	0
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	0
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX	0
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	0
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD	0
(9) Dont transferts de charges		A1	0
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	0
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3	0
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4	0
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles			
facultatifs A6 0 obligatoires A9 0			
dont cotisations facultatives Madelin A7 0	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 0		
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	0
(7) Détail produits et charges exceptionnelles		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales		61	0
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	0	D8	0	D9	0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	0	KE	0	KF	0		
CORPORELLES	Terrains									KG	0	KH	0	KI	0			
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9	0	KJ	0	KK	0	KL	0	
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1	0	KM	0	KN	0	KO	0	
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2	0	KP	103 886	KQ	0	KR	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									dont composants	M3	0	KS	654	KT	0	KU	0
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	0	KW	0	KX	0			
		Matériel de transport								KY	0	KZ	0	LA	0			
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	3 960	LC	0	LD	0			
		Emballages récupérables et divers								LE	0	LF	0	LG	0			
	Immobilisations corporelles en cours									LH	0	LI	0	LJ	0			
	Avances et acomptes									LK	0	LL	0	LM	0			
	TOTAL III									LN	108 499	LO	0	LP	0			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G	0	8M	0	8T	0			
	Autres participations									8U	0	8V	0	8W	0			
	Autres titres immobilisés									1P	0	1R	0	1S	0			
	Prêts et autres immobilisations financières									1T	0	1U	0	1V	175			
	TOTAL IV									LQ	0	LR	0	LS	175			
Total général (I + II + III + IV)										ØG	108 499	ØH	0	ØJ	175			
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste		Par cassions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN	0	CØ	0	DØ	0	D7	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO	0	LV	0	LW	0	1X	0
CORPORELLES	Terrains									IP	0	LX	0	LY	0	LZ	0	
	Constructions	Sur sol propre								IQ	0	MA	0	MB	0	MC	0	
		Sur sol d'autrui								IR	0	MD	0	ME	0	MF	0	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS	0	MG	0	MH	103 886	MI	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT	0	MJ	0	MK	654	ML	0	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU	0	MM	0	MN	0	MO	0	
		Matériel de transport								IV	0	MP	0	MQ	0	MR	0	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW	0	MS	0	MT	3 960	MU	0	
		Emballages récupérables et divers								IX	0	MV	0	MW	0	MX	0	
	Immobilisations corporelles en cours									MY	0	MZ	0	NA	0	NB	0	
	Avances et acomptes									NC	0	ND	0	NE	0	NF	0	
	TOTAL III									IY	0	NG	0	NH	108 499	NI	0	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ	0	ØU	0	M7	0	ØW	0	
	Autres participations									IO	0	ØX	0	ØY	0	ØZ	0	
	Autres titres immobilisés									1I	0	2B	0	2C	0	2D	0	
	Prêts et autres immobilisations financières									12	0	2E	0	2F	175	2G	0	
	TOTAL IV									I3	0	NJ	0	NK	175	2H	0	
Total général (I + II + III + IV)										I4	0	ØK	0	ØL	108 674	ØM	0	

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : LE BASILIC						Néant ☒	
Exercice N clos le 31/12/2024							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice		-					
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice		=					
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY	0	EL	0	EM	0	EN	0			
Fonds commercial					RE	0	RF	0	RI	0	RJ	0			
Autres immobilisations incorporelles					PE	0	PF	0	PG	0	PH	0			
TOTAL I					RK	0	RM	0	RN	0	RO	0			
Terrains					PI	0	PJ	0	PK	0	PL	0			
Constructions	Sur sol propre				PM	0	PN	0	PO	0	PQ	0			
	Sur sol d'autrui				PR	0	PS	0	PT	0	PU	0			
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV	8 471	PW	7 090	PX	0	PY	15 561			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ	96	QA	80	QB	0	QC	176			
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD	0	QE	0	QF	0	QG	0			
	Matériel de transport				QH	0	QI	0	QJ	0	QK	0			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	1 810	QM	1 320	QN	0	QO	3 129			
	Emballages récupérables et divers				QP	0	QR	0	QS	0	QT	0			
TOTAL II					QU	10 377	QV	8 490	QW	0	QX	18 867			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	10 377	ØP	8 490	ØQ	0	ØR	18 867			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9	0	N1	0	N2	0	N3	0	N4	0	N5	0	N6	0
Fonds commercial		RP	0	RQ	0	RR	0	RS	0	RT	0	RU	0	RV	0
Autres immobilisations incorporelles		N7	0	N8	0	P6	0	P7	0	P8	0	P9	0	Q1	0
TOTAL I		RW	0	RX	0	RY	0	RZ	0	SB	0	SC	0	SD	0
Terrains		Q2	0	Q3	0	Q4	0	Q5	0	Q6	0	Q7	0	Q8	0
Constructions	Sur sol propre	Q9	0	R1	0	R2	0	R3	0	R4	0	R5	0	R6	0
	Sur sol d'autrui	R7	0	R8	0	R9	0	S1	0	S2	0	S3	0	S4	0
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	0	S6	0	S7	0	S8	0	S9	0	T1	0	T2	0
Installations techniques, matériel et outillage		T3	0	T4	0	T5	0	T6	0	T7	0	T8	0	T9	0
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	0	U2	0	U3	0	U4	0	U5	0	U6	0	U7	0
	Matériel de transport	U8	0	U9	0	V1	0	V2	0	V3	0	V4	0	V5	0
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	0	V7	0	V8	0	V9	0	W1	0	W2	0	W3	0
	Emballages récup. et divers	W4	0	W5	0	W6	0	W7	0	W8	0	W9	0	X1	0
TOTAL II		X2	0	X3	0	X4	0	X5	0	X6	0	X7	0	X8	0
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL	0					NM	0					NO	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	0	NQ	0	NR	0	NS	0	NT	0	NU	0	NV	0
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)				NY	0	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	0
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
					Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à étaier					0		0		Z9		0				
Primes de remboursement des obligations					0		0		SP		0				

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2058-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>							Néant ☒		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C	
- corporelles			6E		6		6G		6H
- titres mis en équivalence			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
- titres de participations			ØU		ØV		ØW		ØX
- autres immobilisations financières			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

3. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFIP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	0		UM	0		UN	0				
	Prêts (1) (2)	UP	0		UR	0		US	0				
	Autres immobilisations financières	UT	175		UV	175		UW	0				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	0			0			0				
	Autres créances clients	UX	0			0			0				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(Provisions pour dépréciation antérieurement constituée UO 0)	Z1	0			0			0			
	Personnel et comptes rattachés	UY	12 840			12 840			0				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	257			257			0				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	0			0			0			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 760			22 760			0			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0			0			0			
		Divers	VP	0			0			0			
	Groupe et associés (2)	VC	0			0			0				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	221 429			221 429			0				
	Charges constatées d'avance	VS	0			0			0				
TOTALUX					VT	257 462		VU	257 462		VV	0	
RENVOS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD	0							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	0							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	0									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	0			0			0			0	
Autres emprunts obligataires (1)		7Z	0			0			0			0	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0			0			0			0	
	à plus d'1 an à l'origine	VH	116 351			116 351			0			0	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	0			0			0			0	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	197 055			197 055			0			0	
Personnel et comptes rattachés		8C	9 746			9 746			0			0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 774			1 774			0			0	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	0			0			0			0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 757			9 757			0			0	
	Obligations cautionnées	VX	0			0			0			0	
	Autres impôts, taxes et assimilées	VQ	66			66			0			0	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	0			0			0			0	
Groupe et associés (2)		VI	90 649			90 649			0			0	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	0			0			0			0	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2	0			0			0			0	
Produits constatés d'avance		8L	0			0			0			0	
TOTALUX					VY	425 398		VZ	425 398			0	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	155 597		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	90 649	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	42 749									

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : LE BASILIC		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐			
I. RÉINTÉGRATIONS					Exercice N clos le 31/12/2024			
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					WA			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB			
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY			
	Impôt sur les sociétés				IT			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)				IB	
			- Imposées au taux de 0%				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ
					Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
TOTAL I					WR			
II - DÉDUCTIONS					PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	39 709
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.					WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. de les résultats comptables de l'exerc.					WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
			- Imposées au taux de 0 %				WH	
			- Imposées au taux de 19 %				WP	
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- Imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%						IB	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:		(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX			
Mesures d'incitation	Deductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer					ZY		
	Majoration d'amortissement					XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA	
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		XG		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD				
	Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL						
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
III - RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II		XH	39 709
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.		Bénéfice (I - II)		XI				
		Déficit (II-I)				XJ	39 709	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL		
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN		XO	39 709	

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	
9	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	

2

3

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	43 491
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	43 491
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	39 709
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	83 200
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	16
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WJ		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction		Montant au début de l'exercice		Imputations	
		L1			
				Montant net à la fin de l'exercice	

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
									- Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-43 559		Dividendes			ZE			
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZF			
	Total I			ØF	-43 559		Report à nouveau			ZG	-43 559		
						Total II			ZH	-43 559			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier () précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7					YQ				
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance								YT	373	843		
	Locations, charges locatives et de copropriété () dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8					XQ	55 741	48 415		
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	4 019	17 317		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	Autres comptes () dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES					ST	18 365	35 211		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052								ZJ	78 498	101 786		
	Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW		871		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés () dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS					9Z	254	0		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052								YX	254	871		
TVA	Montant de la TVA collectée								YY	9 478	12 319		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	8 835	5 373		
DIVERS	Montant brut des salaires								ØZ	18 240			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition								ØS				
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK				
	Numéro de centre de gestion agréé			XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Non			
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur								RH				
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA		Plus values à 15%		JK	Plus values à 0%		JL		
						Plus values à 19%		JM	Imputations		JC		
	Groupe : résultat d'ensemble			JD		Plus values à 15%		JN	Plus values à 0%		JO		
						Plus values à 19%		JP	Imputations		JF		
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale							JH	N° SIRET société mère		JJ		

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>					Néant ☒	
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
7	8	9	10			11
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT					
19	Divers (détails à donner en extension 2)					
TOTAL						
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme						
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)		A	B			C
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%						

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

45 / 57

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise <u>LE BASILIC</u>	Néant ☒
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)	
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)	

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8%	Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %
1		2	3	4
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N			
	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imposables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N° 2059-D-SD 2025
 ADAPTÉ POUR LA
 TÉLÉDÉCLARATION
 PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LE BASILIC</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2024</u> et clos le : <u>31/12/2024</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	161 872	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX	161 872	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	2	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	5 545	
Variation positive des stocks	OD	83 118	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM	88 664	
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	99 069	
Variation négative des stocks	OQ	65 796	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	20 353	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	55 741	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	7 480	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	248 439	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	2 097
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	2 097	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	161 872	
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/01/2024 au 31/12/2024
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2056-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : LE BASILIC - SIREN : 915236343				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	7
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	8	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	12
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	11	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	19

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination HOLDING HELOISE HADRIEN
N° SIREN (si société établie en France) 951031715 % de détention 5.26 Nb de parts ou actions 1

Adresse :

20 rue Sainte-Cécile Résidence Hermès Apt 80
33000 BORDEAUX
FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LES MOUTONS ELECTRIQUES
N° SIREN (si société établie en France) 453554784 % de détention 15.78 Nb de parts ou actions 3

Adresse :

13 impasse Pierre Melin
33000 BORDEAUX
FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination SHINYPIX
N° SIREN (si société établie en France) 750745986 % de détention 15.78 Nb de parts ou actions 3

Adresse :

51 rue Anatole France
33150 CENON
FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse :

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	Monsieur	Nom de famille	Melchior Ascaride					
Nom d'usage		% de détention	5.26	Nb de parts ou actions	1			
Naissance :	Date	31/12/1984	N° Département	84	Commune	Pertuis	Pays	FRANCE
Adresse :								
133 boulevard Gabriel Péri 92240 MALAKOFF FRANCE								

Titre	Monsieur	Nom de famille	Lilian Debaque					
Nom d'usage		% de détention	15.78	Nb de parts ou actions	3			
Naissance :	Date	16/07/1985	N° Département	59	Commune	Lille	Pays	FRANCE
Adresse :								
9 rue Léon Salembien 59200 TOURCOING FRANCE								

Titre	Madame	Nom de famille	Nathanaëlle Debaque					
Nom d'usage		% de détention	5.26	Nb de parts ou actions	1			
Naissance :	Date	05/08/1983	N° Département	59	Commune	Lille	Pays	FRANCE
Adresse :								
105 rue de Bondues Bât 2 Apt 234 59200 TOURCOING FRANCE								

Titre	Monsieur	Nom de famille	Ludovic Deplanque					
Nom d'usage		% de détention	5.26	Nb de parts ou actions	1			
Naissance :	Date	22/05/1986	N° Département	47	Commune	Agen	Pays	FRANCE
Adresse :								
118 rue Malbec 33800 BORDEAUX FRANCE								

Titre	Madame	Nom de famille	Juliette Mathieu					
Nom d'usage		% de détention	5.26	Nb de parts ou actions	1			
Naissance :	Date	08/06/1975	N° Département	83	Commune	Toulon	Pays	FRANCE
Adresse :								
30 rue Buchou 33800 BORDEAUX FRANCE								

Titre	Monsieur	Nom de famille	André-François Ruaud					
Nom d'usage		% de détention	15.78	Nb de parts ou actions	3			
Naissance :	Date	17/09/1963	N° Département	49	Commune	Angers	Pays	FRANCE
Adresse :								
13 impasse Pierre Melin 33800 BORDEAUX FRANCE								

Titre	Monsieur	Nom de famille	Francis Saint-Martin					
Nom d'usage		% de détention	5.26	Nb de parts ou actions	1			
Naissance :	Date	18/03/1960	N° Département	64	Commune	Orthez	Pays	FRANCE
Adresse :								
1 avenue du Dr Dhers 64300 ORTHEZ FRANCE								

Titre	Monsieur	Nom de famille	Philippe Poirier					
Nom d'usage		% de détention	5.26	Nb de parts ou actions	1			
Naissance :	Date	15/09/1963	N° Département	33	Commune	Bordeaux	Pays	FRANCE
Adresse :								
113 avenue Emile Counord 33300 BORDEAUX FRANCE								

18. FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2058-G-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : LE BASILIC - SIREN : 915236343		Néant ☒
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		905

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention
Adresse :		

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

N°2069-RCI-SD
(2025)



N° 15252*11
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt
doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 ou Année : 2024	
Dénomination de l'entreprise : LE BASILIC	Néant ☒
SIREN de l'entreprise : SIREN : 915236343	PME au sens communautaire ☐
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre ☐	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	
Dénomination, SIREN et adresse	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES			
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD			
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 undecies du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD			
Autres créances non reportable et non restituables			
CRÉANCES REPORTABLES			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat (article 238 bis du CGI) cf n°2069-M-FC-SD			
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen			
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9 %3) + (ligne 2 x 9 %3) x 10/90 + ligne 3) (article 244 quater C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD			
		dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte		1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L 3141-32 du code du travail		2	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		3	
Réduction d'impôt collectivités outre-mer (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Créance d'impôt en faveur des investisseurs institutionnels dans le logement locatif intermédiaire (article 81 de la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022)			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE			
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 quater M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD			
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 nonies du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD			
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) cf 2079-SV-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) cf 2079-RT-FC-SD			
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (article 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)			
Crédit d'impôt au titre des investissements dans l'industrie verte « C3IV » (article 244 quater I)			
Crédit d'impôt prêt avance mutation à taux zéro « PAM TZ » (article 244 quater T du CGI)			

II – CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 quater B du CGI) cf n°2069-A-SD	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative "CRC" (article 244 quater B bis du CGI) cf n°2069-A-SD	
CRÉANCES REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Réduction d'impôt prêt à taux zéro mobilité (article 107 de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021) cf. n°2078-G- SD	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 quater F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 quater L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 quater O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt en faveur des éditeurs d'œuvres musicales (article 220 septdecies du CGI)	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 quater U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 quater V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 undecies du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 quater W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) cf n° 2079-CIOL-SD	
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS :	

III - CAS PARTICULIERS	
CRÉDITS D'IMPÔTS EN CAS DE CESSATION AU TITRE DE L'ANNÉE N	
CRÉDITS D'IMPÔTS AU TITRE DE L'ANNÉE CIVILE N-1, EN CAS D'EXERCICE DE PLUS DE 12 MOIS	

DÉCLARATION DES LOYERS PROFESSIONNELS
DECLOYER - déclaration des loyers professionnels (BORDEAUX)
Mise à jour permanente des valeurs locatives

Entreprise déclarante

LE BASILIC - SIREN : 915236343

Année de déclaration

Déclaration des loyers prévus pour l'année :

2025

Local

Référence du local	3306307160714761Z0202563
Invariant du local	330630716071
Adresse du local	Bâtiment A, étage 00, entrée 04 0044 RUE SAINT FRANCOIS 33000 BORDEAUX
Précisions sur l'adresse	
Propriétaire du local	HOTEL DE LA PERLE 6540
SIREN du propriétaire du local	899211999
Mode d'occupation du local	Locataire
Montant du loyer annuel du local	55 741
Date de fin d'occupation du local (laisser vide si non applicable)	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD

2025

cerfa

N° 11084*26
ADAPTÉ À LA
TÉLÉDECLARATION
PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2024	et clos le	31/12/2024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☒
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société			Adresse du principal établissement		
LE BASILIC - SIREN : 915236343			**** LIASSE FISCALE TÉLÉDECLARÉE ****		
Adresse du siège social			Ancienne adresse en cas de changement		
20 RUE DU MIRAIL 33000 BORDEAUX FRANCE					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
			☐		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION					
1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	39 709	
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
	Bénéfice imposable à 15%	0			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 quindecies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprise nouvelle, art 44 <i>sexies</i>	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies</i> -0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 <i>terdecies</i>	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 <i>quaterdecies</i>	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>	☐	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quindecies</i>	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>septdecies</i>	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>	☐
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus values exonérées relevant du taux de 15%			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer					
dans le secteur productif, art 244 <i>quater</i> W (cocher la case)					☐
D IMPUTATIONS					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché... un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Oui	Si oui, indication du logiciel utilisée		PENNYLANE
COMPTABLE, CONSEIL ET/OU CGA		Visa CGA	☐	Visiteur conventionné	☐
Comptable : ☐ Salarié ?					
SAS CABINET ADEBIAYE PHILIBERT 7B RUE DE LA FERRONNERIE 78370 PLAISIR FRANCE					
Examen de conformité fiscale (ECF)		☐	Nom du prestataire ECF		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

ADAPTÉ À LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR TELEDEC.FR

						Si déposé néant, cochez la case :		☐	
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions:		payées par la société elle-même				a			
		payées par un établissement chargé du service des titres				b			
Montant des distrib. correspond à des rémunérations ou à des avantages et la sté ne désigne pas les bénéficiaires:						c			
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts						d			
Montant des autres distributions:						e			
						f			
						g			
						h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %						i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%						j			
Montant des revenus répartis						Total (a à h)			
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS									
Nom prénoms domicile qualité (associé, ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP, sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements		
I DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION									
Rémunérations		Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)						18 240	
		Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages							
		MVLT imposées		à 0 %		à 15 %		à 19 %	
		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice							
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice							
		MVLT réalisée au cours de l'exercice							
		MVLT restant à reporter							
K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS									
						Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice			
						Nombre de reçus délivrés			



CABINET ADEBIAYE PHILIBERT

SAS au capital de 175000 Euros - SIREN : 390023992

7B RUE DE LA FERRONNERIE, 78370 PLAISIR

www.cabinet-adebiaye.com